

**Sujet :** [INTERNET] Contre le projet éolien Berges de Charente

**De :** Sebastien Feuillade <sfeuillade@hotmail.com>

**Date :** 14/12/2022 16:20

**Pour :** "pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr" <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je souhaite par ce courriel m'opposer vivement au projet éolien "berges de Charente".  
En tant que conseiller municipal de la commune de Verteuil, Site Patrimonial Remarquable,  
Régisseur du Château de Verteuil et surtout habitant de la vallée de la Charente.  
Ce projet comprend:

### **Un encerclement et une pollution visuelle**

Je souhaite alerter farouchement contre ce projet qui vise à encercler davantage nos paysages historiques: château de Bayers, château de Verteuil, château de Chenon, Eglise de Lichères, Eglise de Mouton et naturels: vallée de la Charente.

Ce projet tend à défigurer un peu plus nos paysages très attaqués par les projets précédents. Salles de Villefagnan, Courcôme- Villegat, Mainxe, Chenon, Fontenille, la Chèvrerie, etc...

Il met en péril les tentatives de développement touristique, un des leviers de développement et de maintien de l'économie locale.

### **Une discrimination économique grave**

Ce projet ne fait pas montre d'une réelle efficacité. Pour être efficace il devrait être près de l'océan plus exposé aux vents. Ce n'est pas pour rien si nos moulins sont localement des moulins hydrauliques et non des moulins à vent.

Le Nord Charente a largement contribué à l'éolien, qu'en est-il des autres?

Où sont les éoliennes du Bordelais, du Cognçais, de l'île de Ré et de La Rochelle?

### ***Comment peut-on croire qu'il y ait plus de vent dans la vallée de la Charente que sur la côte Atlantique?***

Les parcs éoliens sont des projets discriminatoires à l'encontre des régions les plus défavorisées économiquement, le Nord Charente paye un lourd tribut!

Et on lui enchaîne au pied ce boulet, dont il aura du mal à se défaire.

### **Une pollution des sols**

L'implantation des éoliennes est une opération prétendument écologique mais qui pollue les sols.

On assiste à la destruction des nappes phéatiques avec les tonnes de béton injectées dans le sol pour réaliser les fondations et le creusement préalable pour recevoir ce béton.

Et enfin les cimetières d'éoliennes obsolètes non démontées la plupart du temps lorsque le parc arrive en fin de vie.

Nous sommes arrivés à saturation.

Pour toutes ces raisons, je souhaite que soit stoppés les différents projets en cours et à venir dans notre territoire.

Avec mes salutations les plus respectueuses.

S Feuillade

Envoyé à partir d'[Outlook](#)

[Sébastien Feuillade](#)

[Cave La Régie](#)

[48 rue des halles 16510 Verteuil](#)

[0545302318](#)

**Sujet :** [INTERNET] Contribution à l'enquête publique

**De :** Jonas Handtmann <0780jonas@protonmail.com>

**Date :** 14/12/2022 19:27

**Pour :** "pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr" <pref-eolien-moutonneau@charente.gouv.fr>

Bonjour,

Par rapport au projet éolien sur les communes de Aunac, Chenon et Moutonneau, merci de prendre en compte mon observation suivante:

Je m'oppose fermement contre un tel projet.

Le secteur est largement saturé!

Nous commençons à vivre dans un paysage industriel surtout la nuit!

Avec des conséquences sur notre santé (stress permanent)

Encore une fois le gros des bénéfices disparaît dans les poches du promoteur au lieu de servir les populations locales impactées!

La recevabilité serait tout à fait autre pour un projet citoyen, communal ou intercommunal!

Bien cordialement,

J. Handtmann (habitant de la commune de Bioussac, dans un périmètre de visibilité)

Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).